

# Transition énergétique

**Les politiques régionales en Rhône-Alpes**

**Jeudi 20 février 2014**

**CEREMA**

# CPER volet transition énergétique

- ▶ Convention Région Ademe Etat
  - Année 2014, prolongation CPER 2007-2013
  - 4 volets:
    - Efficacité énergétique
    - Energies renouvelables, stockage et réseaux intelligents
    - Economie circulaire
    - Approches territoriales

**Budget annuel : 16 M€ (a parité ADEME REGION)**

# Politique Énergie Régionale

- ▶ Délibération décembre 2008
  - Stratégie « sobriété-efficacité-EnR »
  - Engager la transition en priorisant l'innovation et la démonstration dans le soutien des projets
  - Ancrer la transition énergétique dans les approches territoriales
  - Etudier des nouveaux leviers y compris financier pour le déploiement à grande échelle
  - Relayer la politique régionale en appui sur un réseau de partenaires.
  - Budget annuel : entre 15 et 20 M€

# Politique Énergie - dispositifs

- ▶ SRCAE et Plan Climat Régional
- ▶ Sobriété Efficacité énergétique :
  - Famille à énergie positive 1500 familles par an
  - Appel à projet bâtiment efficace, quatre volets,
    - 1000 rénovations basse énergie - particuliers et copro
    - Deffibat - démonstration rénovation facteur4
    - Effinergie + construction bâtiment passif positif
    - Bois et terre dans la construction de logement social

# Politique Énergie - dispositifs

- ▶ Innovation et énergies renouvelables :
  - Appel à projet « Innovation EnR », quatre volets
    - Pilote, innovation technologique et organisationnelle des systèmes de production, stockage, transport et distribution d'énergie
    - Éolien accompagnement à la concertation
    - Biomasse méthanisation,
    - Biomasse bois et réseaux de chaleur
    - Solaire thermique
  - Développement économique des EnR, structuration des filières, accompagnement des Maîtres d'ouvrage, par l'agence RAEE et le réseau des associations énergie

# Politique Énergie – nouveaux projets

## ► Dispositifs novateurs pour la transition:

Recherche de nouveaux leviers, 3 outils d'ingénierie financière

- OSER, volet SPL pour lancer le chantier de la rénovation du parc bâti public, outil de tiers investissement public/public

Lancé en 2012

- OSER, volet Fonds d'investissement, pour financer le capital des sociétés de projets de production d'EnR

Lancé fin 2013

- Projet: outil financier au service de la rénovation énergétique des logements de particuliers

# Dispositifs ADEME

## ▶ Fonds Chaleur

- Réseaux de chaleur (54 km 201+2013), chaufferies bois > 100 tep/an (83 MW 2012+2013), 11+15 M€ 2012+2013
- Géothermie, solaire thermique

## ▶ Friches

## ▶ Approche environnementale de l'Urbanisme 2

## ▶ Cit'ergie®

## ▶ Études planification énergétique territoriale (ex. Métropole Savoie)

+ autres aides à la décision et appels à projets plus sectoriels/thématiques

# Animation régionale auprès des territoires

- ▶ Réseau régional énergie climat
- ▶ Syndicats d'énergie et conseillers énergie partagés (CEP™)
- ▶ Cit'ergie®
- ▶ Mobilité
- ▶ TEPOS



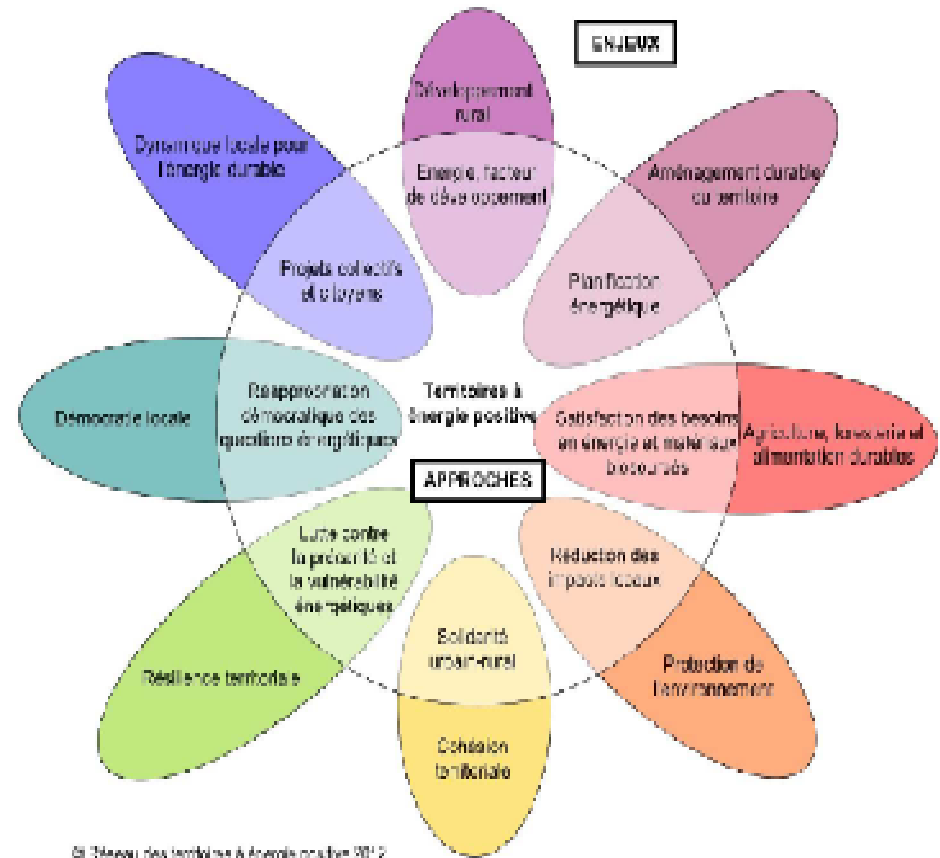
# Politique Énergie – ancrage territorial

## ▶ Dispositif novateur Région/ADEME: AMI TEPOS

- Lancé en juillet 2012
- Objectif 20 territoires en trois ans
- Démonstration de la transition énergétique, d'ici 2050
  - Diviser par 2 sa demande d'énergie
  - Répondre aux besoins du territoire par la fourniture d'EnR
  - Atteindre la bonne trajectoire de transition d'ici 2020
  
- Avancement janvier 2014 : 13 candidatures  
11 lauréats

# TePOS: des moyens au service d'1 ambition

- ▶ Mobilisation de toutes les compétences des EPCI : **transversalité des politiques publiques**
- ▶ Engagements politiques crédibles:
  - **Délibérations**
  - **Portage politique de haut niveau**
- ▶ Moyens humains dédiés **équipe projet**
- ▶ Mobilisation **multi-cible** : collectivités, grand public, **entreprises**
- ▶ **Projet de développement économique de territoire**



# Qu'est qu'un TePOS ? Un projet de territoire

## ▶ **Un état des lieux**

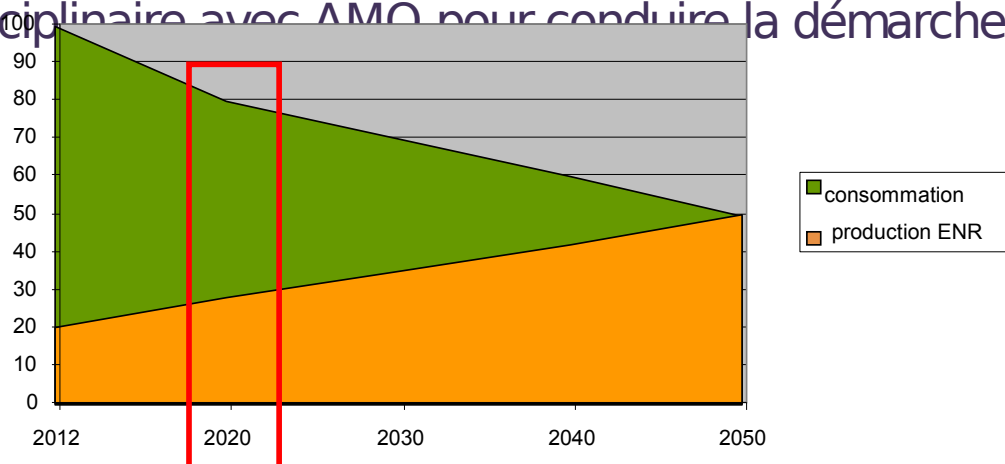
- 1er bilan énergie et GES + analyse des forces et faiblesses du territoire

## ▶ **Un programme d'actions immédiates dites « sans regret »**

- un programme d'actions aux effets immédiats (4 à 10 actions portant sur 0.5 à 1% de la consommation d'énergie du territoire).

## ▶ **Un programme d'actions 2020-2030 et une trajectoire 2050**

- élaboration du programme « territoires à énergie positive », pluridisciplinaire avec AMO pour conduire la démarche



# Quels territoires ?

Les « **bassins de vie** », associant pôle **urbain** et zones **périurbaines et rurales** périphériques

Les **communautés d'agglomérations** seront éligibles à la condition d'établir un **partenariat avec un ou plusieurs territoires à dominante rurale** présents dans sa **continuité géographique**.

Les **collectivités territoriales** bénéficiaires sont :

- les différents types d'EP CI (communautés de communes, d'agglomération, urbaines, métropole)
- territoires de projet structurés dotés de ressources humaines compétentes en matière d'énergie:
  - Capables de formellement engager leurs territoires de compétences
  - qui contribueront à conforter une polarité en situation urbaine, périurbaine ou rurale;
  - qui offrent un niveau minimum d'équipements et de services intermédiaires ou supérieurs

# AMO «Territoire »

- ▶ Le choix de l'AMO se fait après sélection du territoire lauréat par la Région et l'ADEME
- ▶ L'AMO élabore un programme d'actions 2020 et une trajectoire 2050,
- ▶ Contenu de la mission en 3 volets
  - Volet 1 : études préalables (si elles n'existent pas)
  - Volet 2 : définition d'un programme d'actions pluriannuel
  - Volet 3 : conduite du programme et participation à la coordination régionale
- ▶ Financement ADEME +Région au taux de 80 %, dans la limite de 100 000 €

# AMO Régionale

- ▶ ADEME/RRA ont une AMO régionale ayant vocation à:
  - Animer les territoires et leurs AMO
  - Capitaliser
  - Apporter de la matière aux territoires: juridique, financier, technique (veille et production propre)
  - Lien aux autres réseaux (RREC, Citergie, CEP...)

# LES TEPOS

## Exemple de Biovallée :

- ▶ Une facture annuelle d'énergie de 170 M€ (2%/an = 300M€ en 2040).
- ▶ Une dynamique préexistante (GPRA...)
- ▶ Programme sans regrets: 100GWh sur 1400.
- ▶ Un TEPOS pour aller plus loin : ingénierie financière, rénovation à bas coût,

